

LIMOGES	SAINT MAXIMIN GP	GRAND QUEVILLY GP	REIMS THILLOIS GP
19/10/2025	30/11/2025	11/01/2025	03/05/2026

Art. 1 – Règlement.

Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s des catégories : benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s et juniors. Selon le nombre de pistes du centre, l'organisateur recevra les 48 premiers joueur(se)s inscrit(e)s ou plus. Ce règlement sera identique à chaque centre organisateur.

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur (gestes barrières, pass sanitaire dans le sport ...). Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps. Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables pour cette compétition.

Pour les 4 organisateurs qui ont le label « Master Jeunes », Limoges, Saint Maximin, Grand Quevilly et Reims, les droits d'inscriptions au calendrier sont pris en charge par le CSNB. Ils devront s'acquitter des droits d'homologation des parties jouées.

Il va de soi que les Master sont organisés par une association sportive, tous ces organisateurs se verront attribuer une dotation de 300€ (sur demande et sur présentation d'une facture).

Art. 2 – Format.

Individuel. Les filles bénéficieront de 8 quilles de bonification par partie.

Art. 3 – Qualification.

Chaque joueur(se) effectuera 10 parties en 5 séries de 2 parties, avec un décalage de 3 pistes à droite pour les pistes impaires ou à gauche pour les pistes paires.

- Il sera effectué 6 parties le samedi et 4 parties le dimanche matin.
- Le dimanche les tours seront définis comme suit :
- 50% des joueur(se)s classé(e)s en tête joueront le tour C, les autres le tour D.

A l'issue des éliminatoires, les **8 meilleur(e)s** joueur(se)s des catégories minime, cadet et junior seront qualifié(e)s pour la finale par élimination directe.

Les **3 meilleur(e)s** joueur(se)s de la catégories benjamines seront qualifiés pour une finale.

Art.4 – Finale.

Les 3 joueur(se)s benjamin qualifié(e)s jouent 1 partie, à l'issue, le plus petit score est éliminé, les 2 restant rejouent 1 partie, à l'issue, le plus petit score est éliminé. Le classement est ainsi établi.

Les 8 joueur(se)s minimes, cadets et juniors qualifié(e)s jouent comme suit, sur 1 partie :

- 1/4 de finale : 1-Le 1^{er} rencontre le 8^{ème}, 2-le 2^{ème} rencontre le 7^{ème}, 3-le 3^{ème} rencontre le 6^{ème} et 4-le 4^{ème} rencontre le 5^{ème}.
- 1/2 finale : Pour les 2 matchs, les rencontres seront formées avec le mieux classé contre le moins bien classé.
- Finale : Les vainqueurs des matches ci-dessus jouent 2 parties, classement au cumul des 2 parties.

Art. 5 – Egalités

Lors des qualifications et finales minimales, cadets et juniors, les égalités sont départagées par la dernière partie jouée, au bénéfice du score le plus élevé.

Pour les $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ finales minimales, cadets et juniors, et pour la finale benjamins, qui se jouent sur 1 partie, il convient d'appliquer l'article 23.4 sur le jeu décisif.

Art. 6 – Engagement.

Les droits d'engagement sont de **60 €** par personne. Sauf autres tournois.

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du montant de l'engagement à huit jours du tournoi. En cas de renoncement le montant de l'engagement sera conservé par le délégué de la compétition. Les cas particuliers seront étudiés.

Les chèques ne seront encaissés qu'après le tournoi.

Tou(te)s les finalistes seront récompensé(e)s en LOTS

Les horaires de jeu sont les suivants :

Samedi : Poule A de 9h00 à 12h00. Poule B de 14h00 à 17h00.

Dimanche : Poule C de 8h30 à 10h00 Poule D de 10h30 à 12h00 (1 seul conditionnement au 1^{er} tour) 4 parties /tour.

Finale :

Les catégories minimales cadets et juniors de 12h15 à 15h00.

Les benjamins joueront au moment de la dernière phase des autres catégories

Remise de prix vers 15h15.

Nota : Le SAINT MAXIMIN GP, REIMS THILLOIS GP, BALLAINVILLIERS et GRAND QUEVILLY GP étant des tournois classés YET ou autre, seul le classement des joueurs français sera pris en compte (déduction faites des joueurs de nationalité étrangère) Le premier joueur français sera classé 1, le second sera classé 2, le troisième sera classé 3 et ainsi de suite.

Après chaque épreuve un classement sera publier, un classement général regroupant toutes les épreuves du Master 2026 sera établi également. Les participants, suivant leurs classements, auront des points attribués.

Les points seront comme suit pour un Master : Le 1^{er} 80, 2^{ème} 60, 3^{ème} et 4^{ème} 40, 5^{ème} au 8^{ème} 20, 9^{ème} 18, 10^{ème} 16, 11^{ème} 14, 12^{ème} 13, 13^{ème} 12, 14^{ème} 11, 15^{ème} 10, et ainsi de suite en descendant le classement.

Les points seront comme suit pour un tournoi autre que Master : Le 1^{er} 80, 2^{ème} 60, 3^{ème} 40, 4^{ème} 30, 5^{ème} 20, 6^{ème} 19, 7^{ème} 18, 8^{ème} 17, 9^{ème} 16, 10^{ème} 15, 11^{ème} 14, 12^{ème} 13, 13^{ème} 12, 14^{ème} 11, 15^{ème} 10, et ainsi de suite en descendant le classement.

Après la dernière épreuve, le classement général du Master 2025 sera établi, les 3 premiers de chaque catégorie se verront remettre un trophée lors de la finale des championnats de France jeunes

FINALE NATIONALE

A l'issue des quatre étapes les **8** meilleurs joueurs minimes, cadets et juniors, du classement général seront invités à une épreuve finale.

La finale aura lieu le vendredi 3 juillet au bowling ROUEN GRAND QUEVILLY à 9h.

Chaque joueur effectuera 4 parties, à l'issue, un classement sera établi. Il s'en suivra une phase par élimination directe.

Les 8 joueur(se)s minimes, cadets et juniors qualifié(e)s jouent comme suit, sur 2 parties gagnantes :

- 1/4 de finale : 1-Le 1^{er} rencontre le 8^{ème}, 2-le 2^{ème} rencontre le 7^{ème}, 3-le 3^{ème} rencontre le 6^{ème} et 4-le 4^{ème} rencontre le 5^{ème}.
- 1/2 finale : Pour les 2 matchs, les rencontres seront formées avec le mieux classé contre le moins bien classé.
- Finale : Les vainqueurs des matches ci-dessus.